



Perspectives chinoises

2007/1 | 2007
Réchauffement climatique

La Chine pratique le « colonialisme écologique » à ses propres dépens.

Synthèse commentée

Michal Meidan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/2073>
ISSN : 1996-4609

Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2007
ISSN : 1021-9013

Référence électronique

Michal Meidan, « La Chine pratique le « colonialisme écologique » à ses propres dépens. », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2007/1 | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/2073>

La Chine pratique le « colonialisme écologique » à ses propres dépens

Synthèse commentée de Michal Meidan d'après :

- Chen Shanzhe, « Les entrepreneurs sur l'économie cyclique : en attente de mesures réelles », 21 Shiji Jingji Baodao, 28 novembre 2006
- Zhou Jigang, entretien avec Pan Yue, « Les riches consomment et les pauvres souffrent de la pollution », 27 octobre 2006
- Article non attribué, « La Chine développe des énergies renouvelables », Le Quotidien du Peuple, 2 novembre 2006
- Shao Jianrong, « Pourquoi les officiels de la régulation environnementale ne peuvent sortir du borbier », Fazhiwang, 3 novembre 2006

Comment la Chine peut-elle se sortir des problèmes environnementaux auxquels elle fait face ? Les questions relatives à la protection de l'environnement abondent dans la presse chinoise, sous différentes formes et slogans tels que l'« économie cyclique » (循環經濟, xunhuanjingji), la « société de conservation » (節約型社會, jieyuxing shehui), l'« économie conservatrice en énergie » (節能經濟, jieneng jingji), ou encore le « développement scientifique » (科學發展, kexuefazhan) : tout ce jargon politique récent comporte un volet environnemental.

L'urgence de la situation semble donc avoir atteint la conscience politique et populaire en Chine. Reste à savoir comment mettre en œuvre les initiatives ambitieuses du gouvernement central et à identifier les obstacles. Les analystes soulignent bien évidemment différents problèmes, mais ceux-ci se résument souvent à l'action gouvernementale.

La sélection d'articles cités offre une variété de points de vue : ceux des entrepreneurs, des gouvernements locaux, du ministère des Finances et de l'Agence nationale de la protection de l'environnement (SEPA), ce qui offre une représentation des intérêts économiques et politiques de différents niveaux, mais ne prête pas facilement à l'unanimité des vues. Tous évoquent néanmoins les failles des politiques publiques, du système législatif et des mécanismes de financement.

Les politiques publiques : pour Pan Yue, vice-directeur de la SEPA, la protection de l'environnement est compatible avec un système de gouvernement socialiste, voire même favorable à un tel gouvernement. Pour lui, et il s'appuie sur Marx et Engels afin d'étayer sa thèse, un régime socialiste est mieux à même d'équilibrer les besoins de la croissance économique avec ceux du développement durable, car au cœur des deux réside l'équité sociale. Les gouvernements capitalistes ont non seulement développé l'industrialisation à tout prix (bien qu'à un rythme bien inférieur à celui vécu en Chine) mais ils ont, après avoir pris conscience des effets environnementaux, adopté une sorte de « colonialisme environnemental », en exportant leurs industries les plus pollu-

antes et les plus énergivores vers les pays en développement. La Chine, à l'intérieur du pays, vit un phénomène comparable : les industries polluantes migrent d'est en ouest, et des villes à la campagne. « Les riches consomment, et les pauvres souffrent de la pollution », dit Pan Yue. En bon officiel, Pan Yue soutient les efforts du gouvernement et estime que le « développement scientifique » offre une bonne réponse aux problèmes chinois. La Chine a trop longtemps imité le modèle occidental (à un rythme accéléré), or celui-ci est mal adapté à la Chine. Le développement scientifique, contrairement à ce que croient certains, n'est pas un simple changement de méthode de production et de croissance, mais un bouleversement des pratiques économiques et industrielles, « c'est une nouvelle civilisation », que la Chine va expérimenter jusqu'en 2020. Pan Yue n'explique toutefois pas comment le « développement scientifique » se traduit en mesures réelles ou comment ces mesures vont au-delà de l'économique et influent sur le politique et le social pour aboutir à une nouvelle civilisation.

Ainsi Pan Yue, étant l'élaborateur du terme « environnementalisme socialiste », se pose en théoricien du Parti et rentre peu dans le détail des problématiques qui pourraient se manifester d'ici 2020, ou qui se manifestent déjà.

Sur le plan des politiques publiques, les entrepreneurs réunis au forum de Boao cette année, cités par Chen Shanzhe, prônent un véritable engagement gouvernemental dans la protection de l'environnement, l'introduction de « l'économie cyclique » et le recours aux énergies renouvelables. Afin que les entreprises fassent la transition vers des méthodes de production moins polluantes, un véritable système d'initiatives qui les y encourage est nécessaire et, d'autre part, un vrai système de pénalisation le cas échéant. À l'heure actuelle, il n'est pas intéressant pour une entreprise de modifier ses modes de production, les pénalités à payer se limitant à environ 600 yuans et étant moins onéreuses que d'éventuels changements dans les équipements et les modes de production.

En outre, les mesures et les standards (comme ceux formulés pour les nouvelles constructions) manquent de préci-

sion et sont difficilement adoptables. La « main tangible » du gouvernement fait défaut dans la direction de la main invisible du marché, déplorent les analystes cités. Les textes relatifs à « l'économie cyclique » sont, tout au plus, « un matériel éducatif, qui n'est pas mauvais, destiné à diffuser l'idée de la conservation d'énergie » (一本不錯的宣傳節能觀念的教材, *yiben bucuo de xuanchuan jieneng guannian de jiaocai*).

De même, parmi les représentants à l'Assemblée nationale populaire, d'après le Fazhiwang, il n'y a que deux personnes issues du « système de protection de l'environnement »⁽¹⁾. Il en résulte que « les départements [gouvernementaux] chargés de la protection de l'environnement n'ont pas accès aux décideurs »⁽²⁾.

Il n'en demeure pas moins que sur le plan local, les décisions sont prises conformément aux souhaits émis par les dirigeants locaux. Des enquêtes menées par sept départements différents du Conseil d'État auraient révélé que de nombreux investissements dans les plus pauvres provinces chinoises sont toujours faits, en dépit de leur contradiction avec les « trois nons », dont l'un est l'interdiction d'investir dans des industries polluantes. Un fonctionnaire local explique en effet au journaliste que « représenter la loi n'apporte aucune garantie, mais représenter son supérieur hiérarchique garantit une protection ». Les officiels sont impuissants face à leurs supérieurs hiérarchiques. Si le gouvernement central constituait un appui quelconque, disent-ils, ils seraient plus indépendants à l'égard de la hiérarchie administrative locale.

On voit là le problème de la faiblesse du système juridique, un problème évoqué par tous. La politique industrielle et la politique environnementale entrent souvent en conflit, mais le gouvernement central est impuissant, et le système juridique n'apporte pas non plus de réponse adéquate.

Les analystes reviennent au système d'initiatives. L'introduction de mesures de production « propres » devrait être rentable pour les entreprises, d'où la nécessité de financements publics aussi bien pour le remplacement des équipements que pour de nouvelles énergies ou pour le développement technologique.

Su Ming, directeur de l'Institut de recherche de la science fiscale du ministère des Finances, évoque la création d'un nouveau fonds pour les énergies renouvelables, mais se lamente tout de même de la faiblesse des fonctions gouvernementales et de l'inefficacité du système de soutien fiscal. Les coûts élevés d'investissement et de génération d'électricité limitent le développement de sources d'énergies alternatives et, à défaut de nouveaux financements (subven-

tions, allocations et prêts à conditions plus souples), la place des énergies fossiles dans le bilan énergétique du pays ne peut être diminuée. Et « si personne ne s'attend à l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique chinois, leur attrait ne peut que baisser ».

Enfin reste la question de la technologie. Si les entrepreneurs considèrent, de façon surprenante, que c'est une « question pour les ingénieurs », Su Ming estime au contraire que c'est du ressort de la politique fiscale d'encourager les investissements locaux dans les nouvelles technologies.

Si le système socialiste est peut-être propice à la protection de l'environnement, un système bureaucratique l'est-il également ? •

1. Ce terme reste assez vague, et cette affirmation ne permet sans doute pas de se rendre compte du nombre de personnes qui appuient des causes « vertes » à l'ANP, même s'il faut tenir compte de son rôle déjà limité dans le système politique chinois.
2. Ce qui n'est peut-être pas tout à fait vrai ; le directeur de la SEPA est ainsi membre du groupe dirigeant de l'énergie, groupe dirigé par le Premier ministre Wen Jiabao.